

Technicien(ne) Réseaux et Télécommunications d'Entreprise

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI DE NIVEAU IV

LE MÉTIER

Seul(le) ou en équipe, le/la Technicien(ne) Réseaux et Télécommunications d'Entreprise a pour mission d'intervenir sur les systèmes de réseaux informatiques, de communication et de télécommunications de l'entreprise. Ses activités principales s'exercent en exploitation, installation, essais, mise en service et maintenance des équipements et des systèmes de réseaux et de télécommunications : serveurs de communications, concentrateurs, routeurs et systèmes informatiques, ainsi que de leurs terminaux.

Une part importante de son activité est consacrée au conseil et à l'assistance des utilisateurs.

Il/Elle veille à la satisfaction du client en répondant à ses demandes dans le cadre d'un contrat de service.

Les codes ROME de rattachement sont les I1307 (Installation et maintenance télécoms et courants faibles) et I1401 (Maintenance informatique et bureautique).

LES SITUATIONS DE TRAVAIL

Il/Elle peut exercer son activité dans les entreprises qui utilisent ces applications (grands comptes), ou qui les conçoivent, les commercialisent ou les maintiennent (SSIIT, sociétés de maintenance, installateurs privés, opérateurs Télécoms...).

Selon les situations, il/elle exerce son activité, en déplacement chez les clients ou en poste fixe, en intervenant sur site ou à distance, au téléphone ou au travers des réseaux informatiques.

Cette grande diversité de débouchés permet l'exercice de la profession sans contre-indication particulière.

Les capacités d'analyse, d'adaptation, de communication du/de la Technicien(ne) Réseaux et Télécommunications d'Entreprise lui offriront des possibilités d'évolution professionnelle vers des postes de technicien supérieur comme support technique ou responsable d'équipe.

LA FORMATION

La durée de la formation est de 22 mois - soit 2 848 heures - dont 2 Périodes en Entreprise de 7 et 8 semaines. Elle est dispensée par des formateurs certifiés justifiant d'une expérience professionnelle (5 ans minimum). Toutes et tous sont titulaires d'un titre ou diplôme de niveau supérieur à celui enseigné.

Une entrée est prévue tous les 8 mois. Le groupe en formation est composé de 14 personnes (hommes et femmes) rémunérées par l'ASP sur la base de l'ancien salaire. Pour accéder à cette formation, aucun diplôme préalable n'est exigé. Ce sont les services psychotechniques et la MDPH qui évaluent les aptitudes requises.

4 modules structurent la formation :

Module Préparatoire intégré

- Remise à niveau : anglais, français, électricité, arithmétique.
- Acquisition de savoir-faire utilisateur en bureautique et téléphonie.
- Acquisition de repères professionnels, travail sur le projet professionnel.
- Acquisition de méthodes de travail, réactivation des capacités d'apprentissage.

Module 1 : Exploiter le Réseau Informatique et de Télécommunications d'Entreprise

- Intégration matérielle et logicielle de concentrateurs et de routeurs.
- Intégration matérielle et logicielle de serveur de communications et de terminaux téléphoniques (traitement et transmission de la voix et des données, RTC, RNIS, ADSL ...).
- Mise en œuvre du traitement et de la transmission de la voix et des données, TCP/IP, RTC, RNIS, ADSL ...).
- Exploitation courante : démarche ITIL, intervention sur demande, assistance aux utilisateurs, vérification du bon fonctionnement, utilisation d'un logiciel de Help Desk.
- ECF 1 (Evaluations en Cours de Formation) : mise en situation.

Module 2 : Installer et mettre en service des systèmes de Réseaux et Télécommunications d'entreprise

- Contrôle et mise en service de systèmes de câblage réseaux et télécoms : mise en conformité.
- Configuration avancée des serveurs de communications (DECT, taxation, serveurs vocaux, ToIP, VoIP...).
- Installation et mise en service des systèmes RITE (configuration, paramétrage de réseaux LAN et WAN, CTI, serveurs, routeurs, commutateurs, VoIP, ToIP, VPN, etc...).
- Réalisation de recette d'installation de systèmes RITE.
- Aide et conseil au client sur site et à distance.
- ECF 2 : mise en situation.
- Période en Entreprise : 7 semaines.

Module 3 : Maintenir le système informatique et de télécommunications et contribuer à le faire évoluer

- Maintenance préventive et mise à jour des équipements (up grade).
- Diagnostic et résolution de dysfonctionnements, sur site ou à distance de systèmes RITE.
- Assistance et conseil du client à distance pour la maintenance des RITE.
- Apport d'appui technique lors de démarches commerciale
- ECF 3 : mise en situation.
- Techniques de recherche d'emploi.
- Période en Entreprise : 8 semaines.

Le titre professionnel de Technicien(ne) Réseaux et Télécommunications d'Entreprise

Délivré par le Ministère en charge de l'Emploi, il est inscrit au répertoire national de la certification professionnelle au niveau IV (correspondant baccalauréat).

Il est obtenu par la validation des compétences professionnelles évaluées par une épreuve finale. Les évaluations sont construites autour de situations professionnelles reconstituées. Les compétences des candidat(e)s sont validées par un jury composé de professionnels du secteur d'activité.

Contact : M. Frédéric Tiset- Responsable de formation - Tél. 01 48 18 22 40

e-mail : pole-tib@jptimbaud.fr